

	Demandeur	Conjoint
NOM		
Prénom		
Nom de jeune fille		
Date et lieu de naissance		
Nationalité		
Situation de famille : <input type="checkbox"/> Marié <input type="checkbox"/> Célibataire <input type="checkbox"/> Veuf <input type="checkbox"/> Séparé <input type="checkbox"/> Divorcé <input type="checkbox"/> Vie maritale Nombre d'enfants à charge : _____ Age(s) : _____		

Motif du changement de logement

<input type="checkbox"/> Mutation	<input type="checkbox"/> Embauche	<input type="checkbox"/> Déménagement de l'entreprise
<input type="checkbox"/> Avez-vous bénéficié d'une mission Mobilité par nos services ? <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non		

Précédente situation professionnelle

	Demandeur	Conjoint
EMPLOYEUR : NOM - Adresse et N°Téléphone		
Adresse du lieu de travail (si différent)		
Date de départ ou de mutation		

Nouvelle situation professionnelle

	Demandeur	Conjoint
EMPLOYEUR : NOM - Adresse et N°Téléphone		
Adresse du lieu de travail (si différent)		
Date d'arrivée (suite à mutation ou embauche)		

Habitation avant mutation ou embauche

Adresse du logement : _____		Tél. : _____
<input type="checkbox"/> Locataire : loyer mensuel charges incluses : _____ €	<input type="checkbox"/> A titre gratuit	
<input type="checkbox"/> Propriétaire : total des mensualités de prêts : _____ €	Date de départ : _____	

Habitation après mutation ou embauche

Adresse du logement : _____		
Tél. : _____	Adresse e.mail : _____	
<input type="checkbox"/> Locataire : loyer mensuel charges incluses : _____ €	<input type="checkbox"/> A titre gratuit	
<input type="checkbox"/> Propriétaire : total des mensualités de prêts : _____ €	Date d'entrée dans les lieux : _____	

DEPENSES

1 – DOUBLE CHARGE DE LOGEMENT (soit provisoirement le temps du changement, soit si le maintien de deux résidences est envisagé) :

Lieu de départ :

- Loyer et charges locatives

€

- Remboursements des emprunts liés à l'accession à la propriété

€

Lieu d'arrivée :

- Loyer et charges locatives

€

- Remboursements des emprunts liés à l'accession à la propriété

€

(Cadre réservé au COCIL / Total 1)

€

2 – DEPENSES ENGENDREES SUR LE SITE DE DEPART :

- Frais d'assistance à la mise en location ou à la vente du logement

€

- Frais et honoraires de Notaire

€

- Frais de mainlevée d'hypothèque

€

- Indemnités de remboursements anticipés des prêts immobiliers consécutifs à la vente du logement

€

- Intérêts de prêts relais

€

(Cadre réservé au COCIL / Total 2)

€

3 – DEPENSES ENGENDREES SUR LE SITE D'ACCUEIL :

- Frais d'Agence pour la recherche d'un logement (*)

€

- Frais d'établissement de contrat de bail

€

- Frais et honoraires de Notaire

€

- Frais de montage du dossier financier pour l'acquisition du logement

€

- Charges d'emprunts correspondantes

€

- Frais d'assistance à l'installation dans le logement

€

(Cadre réservé au COCIL / Total 3)

€

(Cadre réservé au COCIL / Total général)

€

Montant de l'aide :

(Cadre réservé au COCIL)

€

(*)Seuls peuvent être pris en compte les frais/honoraires de l'agence ou du prestataire de service, détenteur de la carte professionnelle, qui a trouvé le logement, dans le respect de la Loi Hoguet (notamment Articles 1, 3 et 6).

ATTESTATION SUR L'HONNEUR

Le(s) soussigné(s) certifie(nt) l'exactitude des renseignements fournis et reconnaît(sent) avoir été informé(s) qu'en cas de fausse déclaration, les sommes reçues au titre de l'aide MOBILI-PASS® devraient être immédiatement remboursées au COCIL sans qu'il soit nécessaire, pour ce dernier, de procéder à l'envoi d'une mise en demeure préalable.

Le COCIL se réserve le droit de contrôler l'exactitude des renseignements fournis.

Signature du bénéficiaire, Fait à _____ le _____
Signature du co-bénéficiaire,

Lu et approuvé

Lu et approuvé

Dossier à adresser au COCIL

2, Rue Martin Luther King - B.P.70401 - ST CONTEST - 14654 CARPIQUET Cedex – Tél. 02.31.06.91.00 – Fax. 02.31.95.22.00

PIECES A JOINDRE AU DOSSIER

ATTENTION : la demande doit être obligatoirement formulée dans le délai de 6 mois qui suit la date de mutation (ou d'embauche). Les pièces justificatives des dépenses (factures originales, quittances, etc...) devront être fournies au plus tard dans le délai de 9 mois qui suit la date de signature de la convention de subvention. Les autres pièces justificatives devront être produites en même temps que l'imprimé de demande qui devra être intégralement rempli (éventuellement à l'exception de la rubrique «Dépenses»).

Tout dossier ne respectant pas ces dispositions sera refusé.

- Les deux exemplaires de la "convention de subvention" dûment signés
- Copie de la (ou des) carte nationale d'identité ou du livret de famille pour les ménages ayant des enfants
- Copie du contrat de travail
- * Attestation de l'employeur du demandeur précisant la date de la mutation, **et indiquant formellement le lieu de travail avant et après mutation**
 - * ou Attestation d'embauche précisant formellement le lieu de travail

1 – CUMUL DE DEPENSES DE DOUBLE RESIDENCE

- Pour les locataires :
 - Exemple de bail du ou des logements loués
 - Quittances de loyer du ou des logements loués pour la période concernée (logement que vous avez quitté et nouveau logement)
- Pour les propriétaires :
 - Titre de propriété ou attestation du notaire
 - Tableaux d'amortissement des emprunts immobiliers
 - Attestation de règlement des échéances des emprunts immobiliers pour la période concernée
 - Le cas échéant, attestation de paiement de charges de copropriété
 - Le cas échéant, attestation de paiement de taxe foncière

2 – DEPENSES ENGENDREES SUR LE SITE DE DEPART : selon le cas :

- Factures relatives aux frais d'Agence
- Notes de frais et d'honoraires de Notaire
- Attestation des Organismes prêteurs mentionnant le montant de l'indemnité de remboursement anticipé des prêts immobiliers relatif à la vente du logement
- Attestation des Organismes prêteurs récapitulant le montant des intérêts des prêts relais et mentionnant les échéances concernées

3 – DEPENSES ENGENDREES PAR L'ARRIVEE SUR LE SITE D'ACCUEIL : selon le cas :

- Factures relatives aux frais d'Agence pour la recherche d'un logement locatif
- Contrat de location signé si locataire
- Attestation de propriété si propriétaire
- Notes de frais et honoraires de Notaire avec l'attestation de propriété
- Factures des frais de constitution de dossier financier pour l'acquisition d'un logement
- Factures des frais correspondant aux emprunts pour l'acquisition d'un logement
- Factures ou notes des frais relatifs à l'assistance à l'installation dans le nouveau logement

Les factures devront porter la mention «acquittée» ou la mention «bon à régler à...» suivie du nom du prestataire.

4 – SI LES DEPENSES DEPASSENT 1 600 EUROS :

- Attestation (au dos du présent dossier) à faire remplir par l'employeur

Le demandeur doit produire les factures originales des dépenses engagées qui seront conservées par le COCIL.

Demande de l'employeur

Nous soussignés (nom de l'entreprise ou de l'organisme) _____

Donnons notre accord pour une subvention spécifique à la mobilité pour raison professionnelle :

- mutation au sein de l'entreprise
- embauche dans l'entreprise

pouvant aller jusqu'à 3 200 euros, à :

M / Mme / Melle (Nom, prénom) : _____

Nous certifions que cet accord est donné dans le respect des conditions d'information des règles d'utilisation du 1 % Logement auprès des représentants du personnel (1) ou, à défaut de représentants du personnel, par voie d'affichage dans nos locaux.

Date :

Cachet et signature :

(Préciser le nom et la qualité du signataire)

Cette attestation est la seule qui sera délivrée à l'intéressé dans un délai de deux ans, pour l'obtention de l'Aide MOBILI-PASS®.

(1) Comité d'entreprise et au sein de ce Comité, Commission d'information et d'aide au logement prévue par la Loi 76-463 du 31 Mai 1976 pour les entreprises de plus de trois cents salariés.

OBSERVATIONS (espace pouvant être utilisé par le demandeur s'il souhaite apporter des explications complémentaires) :

ATTENTION : certaines des réponses au présent questionnaire sont obligatoires, la non réponse pouvant entraîner le refus de l'aide demandée. Les informations recueillies ne seront utilisées et ne feront l'objet de communication extérieure que pour les seules nécessités de la gestion ou pour satisfaire aux obligations légales ou réglementaires, et seront notamment transmises à l'UESL et à l'ANPEEC. Elles pourront donner lieu à l'exercice du droit d'accès dans les conditions prévues par la Loi N°78-17 du 6 Janvier 1978, relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés.

Convention de subvention AIDE MOBILI-PASS®

Nom, Prénom :

Adresse :

.....

Employeur :

Montant demandé :

Conditions de versement des fonds :

Les fonds seront débloqués sur présentation de factures originales.

Le bénéficiaire a 9 mois à compter de la signature de la présente convention pour fournir au COCIL les factures pouvant être remboursées au titre de l'aide MOBILI-PASS®.

Passé ce délai, le montant de la subvention sera ramené au montant afférent aux dépenses justifiées.

Engagement sur l'honneur :

Le(s) soussigné(s) certifie(nt) sur l'honneur qu'il n'a (n'ont) :

- ni déposé un autre dossier de demande d'aide MOBILI-PASS® pour les mêmes dépenses auprès d'un autre CIL/CCI,

- ni obtenu une aide MOBILI-PASS® pour les mêmes dépenses d'un autre CIL/CCI,

- ni obtenu une aide MOBILI-PASS® dans les derniers 24 mois pour une autre mobilité.

Il s'engage(nt) à ne pas demander une aide identique couvrant les mêmes dépenses et certifie(nt) que les dépenses pour lesquelles l'aide est demandée ne sont pas prises en charge par ailleurs et notamment par son employeur.

Dans le cas où le Service CIL-PASS mobilité® (aide personnalisée à la recherche de logement) a été sollicité, le(s) soussigné(s) autorise(nt) le COCIL à verser directement à sa filiale Titre V, COCIL Services, la somme correspondant à la prestation d'accompagnement à la mobilité que cette dernière lui aura facturée.

Le(s) soussigné(s) reconnaît(ssent) avoir été informé(s) qu'en cas de fausse déclaration et de non respect de ses(leurs) engagements, le montant de la subvention sera immédiatement exigible.

Fait en 2 exemplaires originaux

Le(s) bénéficiaire(s)

Date et signature(s) :
(précédée de la mention « Lu et approuvé »)

Partie réservée au COCIL

Montant de la subvention réellement débloquée sur justificatifs de dépenses :

Dates	Montants
Total.....	

Date et cachet du COCIL :